

# Aides : tout savoir sur la rentrée scolaire avec Service-public.fr



A l'occasion de la rentrée scolaire [Service-public.fr](https://www.service-public.fr) vous rappelle toutes les informations administratives utiles sur les nouveautés de la rentrée : calendrier, aides disponibles, droit des élèves...

## Calendrier de la rentrée scolaire 2023-2024

Retrouvez le calendrier scolaire pour l'année 2023-2024, avec les dates des vacances par zone [ici](#). Service-public.fr met également à votre disposition un simulateur pour connaître les dates de vacances dans votre département. [Découvrir le simulateur](#).

## Assurance scolaire : est-ce obligatoire ?

À la rentrée, une attestation d'assurance scolaire vous est demandée par l'école, le collège ou le lycée de votre enfant. Est-il utile de souscrire une telle assurance ? Est-elle indispensable ou même obligatoire ? Que couvre-t-elle exactement ? *Service-Public.fr* vous répond [ici](#).

## L'allocation de rentrée scolaire



Ecrit par Echo du Mardi le 6 septembre 2023

Vous avez au moins un enfant scolarisé âgé de 6 à 18 ans ? Vous pouvez, sous conditions de ressources, avoir droit à l'allocation de rentrée scolaire (ARS). Cette allocation permet de vous aider à financer les dépenses de la rentrée scolaire. Son montant dépend de l'âge de votre enfant et de son niveau de scolarisation. [Accéder à la simulation.](#)

Dates de versement, conditions d'éligibilité et nouveaux montants : *Service-Public.fr* vous informe. [Se renseigner.](#)

### **Quelles aides pour financer la scolarité d'un élève ?**

Plusieurs aides existent pour financer la scolarité en élémentaire, collège, lycée... [Découvrez vos aides en fonction de votre situation.](#)

#### **Bourses pour l'école élémentaire**

Votre enfant est inscrit à l'école élémentaire (du CP au CM2) et vous voulez savoir si vous pouvez bénéficier d'une aide financière ? Il n'existe pas de bourse nationale pour un enfant en école élémentaire. Cependant, certains départements peuvent vous accorder une bourse de fréquentation scolaire. Certaines communes peuvent également vous accorder une bourse si votre enfant fréquente une de leurs écoles. [Voici les informations à connaître.](#)

#### **Bourse des collèges**

La bourse des collèges est une aide versée aux responsables : Personne(s) assumant la charge effective et permanente de l'élève au sens de la législation sur les prestations familiales ou élève majeur autonome financièrement d'un collégien. Pour en bénéficier, vos ressources annuelles ne doivent pas dépasser des plafonds, selon le nombre d'enfants que vous avez à charge. [Tout savoir ici.](#)

#### **Bourse de lycée**

Votre enfant est inscrit au lycée et vous vous demandez si vous avez droit à la bourse de lycée ? Pour en bénéficier, vos ressources annuelles ne doivent pas dépasser des plafonds, selon le nombre d'enfants que vous avez à charge. Le montant de la bourse de lycée varie en fonction de vos ressources et de vos charges. [En savoir plus.](#)

### **Quelles aides peut percevoir un étudiant ?**

Selon sa situation, un étudiant peut bénéficier de certaines aides. Service-public.fr fait le point sur les aides disponibles selon les situations [ici.](#)

### **Quels sont les droits et obligations des élèves ?**

Si vous êtes élève au collège ou au lycée, vous avez des droits que vous pouvez exercer seuls ou à plusieurs. Vous avez également des obligations à respecter. Ces droits et obligations vous préparent à vos responsabilités de citoyen. Le règlement intérieur précise la façon dont ils sont appliqués dans votre établissement scolaire. Service-public.fr vous présente les droits et obligations [des collégiens](#) et ceux [des lycéens](#).

### **Représentants des parents d'élève**

Vous vous posez des questions sur les représentants des parents d'élèves dans l'établissement de votre enfant ? Candidature, élection, rôle, durée du mandat : voici les informations à connaître sur les



Ecrit par Echo du Mardi le 6 septembre 2023

représentants des parents d'élèves [dans l'enseignement primaire](#) et [dans l'enseignement secondaire](#).

### **Peut-on utiliser son téléphone portable à l'école ?**

L'usage du téléphone dans les lieux d'enseignement est une question qui fait débat. Service-public.fr vous présente ce que prévoit la loi, [pour l'école primaire](#), ainsi que [le collège et le lycée](#).

### **Ecole et handicap**

Retrouvez les informations concernant l'accueil de l'enfant en situation de handicap, en collectivité jusqu'à la fin du lycée. [Lire l'article](#).

### **Santé de l'élève**

Dans chaque établissement scolaire, le personnel de santé et d'action sociale assure un suivi de la santé des élèves. De plus, des actions de prévention et d'éducation à la santé sont mises en place dans le cadre d'un parcours éducatif de santé. Enfin, la scolarité des élèves malades peut être aménagée. Retrouvez les informations concernant la santé [à l'école primaire](#) et celles concernant la santé [au collège et au lycée](#).

### **Violences à l'école : des nouvelles mesures contre le harcèlement scolaire**

Prévenir et traiter plus rapidement les situations complexes de harcèlement scolaire, notamment dans le premier degré. Tel est l'objectif des nouvelles mesures annoncées par le ministère de l'Éducation nationale. Service-Public.fr vous présente le nouveau dispositif de prévention. [Découvrir le dispositif](#)

### **Le Pass'Sport est renouvelé pour la saison 2023-2024**

Le Pass'Sport est une aide forfaitaire de 50 euros par jeune versée par l'État pour la prise d'une licence auprès d'un club sportif par un jeune **de 6 à 30 ans**. Elle permet de réduire le coût des frais d'inscription que l'on doit payer en s'inscrivant. [En savoir plus](#)